



Avis d'appel public à la concurrence

<p style="text-align: center;">AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE D'EMPLACEMENTS APPARTENANT AU DOMAINE PUBLIC DESTINÉS A UNE ACTIVITÉ DE TYPE « VENTE DE CONFISERIES »</p>
--

SECTION I : PERSONNE PUBLIQUE PROPRIETAIRE DU DOMAINE

Nom officiel : Commune d'Antibes-Juan-les-Pins

Point de contact : DGA Ressources et Prospective – Direction de la Commande Publique – Service des Activités Délégées – Bâtiment « Orange bleu » - 11 Boulevard Gustave Chancel – 06600 Antibes-Juan les Pins – Tél. : 04 89 73 55 48 – Courrier électronique (courriel) : ActivitesDeleguees.Secretariat@ville-antibes.fr

SECTION II : OBJET DE L'AUTORISATION

L'autorisation d'occupation temporaire (AOT) est délivrée en application de l'article L2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques à l'issue d'une procédure de sélection.

La présente procédure de sélection porte sur l'attribution de 2 autorisations d'occupation temporaire du domaine public d'une durée de 6 mois, destinées à l'exploitation d'une activité de type « vente de confiseries » (bonbons, marrons, pralines, barbe à papa, etc). Les emplacements font l'objet de 2 lots distincts dont la consistance est précisée ci-après.

- **Lot n°1** : Emplacement sis Porche Thuret d'une surface de 1m x 4m soit 4m²
- **Lot n°2** : Emplacement situé à proximité du Ponton Courbet, en face du rond-point de l'avenue Amiral Courbet d'une surface de 4m²

Les candidats peuvent postuler pour 2 lots, sans toutefois se voir attribuer plus de 1 lot. Dans ce cas, ils mentionneront dans leur dossier les lots pour lesquels ils postulent.

Code NUTS : FRL03

Classification CPV : 15842310-8 Bonbons

SECTION III : CONDITIONS DE PARTICIPATION ET PROCEDURE

Les conditions de participation, la durée de l'autorisation, les conditions financières et les critères de sélection des offres sont précisés dans le règlement de consultation.

Tous les candidats souhaitant participer à cette procédure peuvent retirer les documents de consultation gratuitement sur le profil d'acheteur de la Ville à l'adresse électronique suivante : <https://www.marches-securises.fr>, jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures et des offres.

Date limite de réception des candidatures et des offres : lundi 05 mai 2025 à 16h

SECTION IV : INSTANCE CHARGEE PROCEDURE DE RECOURS

Tribunal administratif de Nice – 18 Avenue des Fleurs – CS 61039 - 06050 Nice cedex 1 – mail : greffe.ta-nice@juradm.fr – Tél. : 04 89 97 86 00 – Fax : 04 93 55 78 31 – Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr/>.

Date d'envoi du présent avis : 08 avril 2025